

***Allocution sur le budget 2014 de la Ville de Repentigny
prononcée par la mairesse, madame Chantal Deschamps
Repentigny, le 12 décembre 2013***

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

Chers collègues du conseil municipal,

Mesdames et Messieurs les Directeurs des services municipaux,

J'ai grand plaisir à vous présenter cet après-midi les prévisions budgétaires, les différents taux de taxation et de tarification des services, de même que les projets planifiés en 2014 par la Ville de Repentigny dans le cadre du Programme d'investissements 2014-2015-2016.

Ce premier budget du nouveau mandat a reçu sa part de défis financiers pour notre administration.

Défis imposés par le gouvernement du Québec dans un contexte où nous nous sommes engagés à maintenir le compte de taxes à un niveau compétitif, lorsque comparé à celui des villes de même envergure que la nôtre.

Cependant, vous constaterez que la responsabilité et la saine gestion de notre équipe ont été à la hauteur des défis qu'a comportés la présente situation.

Vous découvrirez un budget rigoureux qui consolide les acquis et maintient l'excellence de l'offre de service.

Cette occasion nous permet également de faire un court bilan de nos réalisations 2013 et de vous présenter notre vision pour l'année 2014.

[Pause]

D'entrée de jeu, laissez-moi souligner comment la participation financière de la Ville de Repentigny sert de levier socio-économique pour toute notre communauté. Le budget d'un organisme municipal comme la Ville de Repentigny a un impact majeur sur la qualité de vie de nos citoyennes et nos citoyens.

Cependant, sans le dévouement de centaines d'organismes économiques, culturels, sportifs et communautaires, notre Ville n'aurait pas la réputation qu'elle possède aujourd'hui.

Tout est lié, la participation de bénévoles et l'implication budgétaire que notre ville peut réaliser permettent la très grande qualité de notre milieu de vie.

- Saluons l'implication du cabinet de campagne, ainsi que les grands donateurs qui permettront, avec nous, de réaliser ce bel Espace de création et de diffusion artistiques.
- Rappelons que Diane Dufresne a choisi notre centre d'exposition pour y dévoiler ses œuvres. Cette présence remarquée rend hommage à la qualité de nos installations et au dévouement de nos employés.

- Pensons également à la Repentignoise Alexandra Bastien, une habituée du centre d'exposition, qui s'est vue récemment décerner la médaille d'or par *The Allied Artists of America* à la *National Gallery* de New-York.

- Rappelons également le mariage parfait entre la Ville de Repentigny et ses organismes sportifs, la gymnaste Marilou Cousineau n'aurait pas été intronisée au Temple de la renommée du Panthéon des sports du Québec et le Club de soccer de Repentigny n'aurait pu obtenir le succès extraordinaire qu'il a récolté, si cette symbiose n'existait pas!

- Convenons ensemble que Repentigny est reconnu partout dans le monde par ses Internationaux de tennis. Cet événement reviendra encore pour les sept prochaines années, grâce au professionnalisme et à l'implication de centaines de bénévoles qui rendent cet événement incontournable. Tennis Canada l'a confirmé par un engagement à tenir cet événement jusqu'en 2020.

- › Pensons aux centaines d'organismes, qui chaque jour offrent des services directs aux citoyennes et aux citoyens de Repentigny. **Merci! Sans vous notre communauté ne serait pas ce qu'elle est devenue!**

Le bilan 2013

Dans quelques semaines, nous tournerons la page sur une année fertile en projets et en réalisations. À l'heure des bilans, vous me permettrez d'en souligner quelques-uns, qui sont source de grande fierté pour notre équipe. L'année 2013, c'est :

- › 64 projets d'infrastructures réalisés, totalisant un investissement de 30 M\$, dont 6 M\$ en subventions;
- › la mise aux normes du terrain de baseball du parc Rivest;
- › une plus grande présence policière qui se traduit par la baisse des accidents de la route de plus de 19 % depuis 2010;
- › la construction d'un skate plaza au parc Maurice-Richard;

- le sens de l'innovation de la section sociocommunautaire du Service de police afin de contrer la violence et l'intimidation;
- le renouvellement de notre entente avec Tennis Canada pour les 7 prochaines années;
- l'augmentation de la fréquentation de nos bibliothèques de 37 % depuis 2007;
- la conclusion d'un nouveau protocole d'entente de 20 ans avec Aréna de Repentigny et la rénovation majeure de ses infrastructures;
- la réalisation de travaux majeurs sur la rue Notre-Dame;
- la réalisation de travaux de réfection du Petit Village dans le secteur Le Gardeur;
- l'adoption d'une Politique de sécurité urbaine;

- › la rénovation des piscines extérieures aux parcs Champigny et Jean-Claude-Crevier;
- › l'aménagement d'une voie piétonnière sur le viaduc du boulevard Industriel.

Je vous épargne le reste de cette liste qui contient plusieurs autres réalisations tout aussi impressionnantes.

Le contexte budgétaire

Alors que les municipalités préparaient le budget 2014, il y a quelques semaines à peine, elles ont été particulièrement déconcertées d'apprendre que Québec changeait, unilatéralement, l'entente sur le partenariat fiscal et financier.

En effet, à compter du 1^{er} janvier prochain, le gouvernement change le traitement comptable sur le remboursement de la taxe de vente du Québec (la TVQ), que nous serions en droit d'obtenir.

Je vous rappelle que l'entente précédente prévoyait un remboursement à 100 % de la TVQ pour 2014.

Cette décision a occasionné, à elle seule, **un manque à gagner de 2,1 millions \$** dans le budget de fonctionnement de la Ville de Repentigny pour l'an prochain.

Mais il ne s'agit pas de la seule modification d'importance à certaines mesures gouvernementales ayant un impact budgétaire à Repentigny.

Permettez-moi de vous en démontrer quelques exemples afin que vous soyez à même de saisir l'ampleur de notre défi face à ces nouvelles dépenses sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle:

- la réduction unilatérale des paiements tenant lieu de taxes (taxe sur les immeubles gouvernementaux), représentera une perte de revenu de 68 000 \$;
- la diminution de la participation financière de la Sûreté du Québec dans les projets d'enquête avec notre Service de police aura quant à elle un impact de 48 000\$;

- › l'imposition de plusieurs autres nouvelles normes représentant un impact de 258 760 \$;

Le total des impacts gouvernementaux sur le budget 2014 de la Ville de Repentigny s'élève à près de **2,5 M \$**.

[pause]

Face à cette situation, il aurait été facile de refiler entièrement la facture aux citoyennes et aux citoyens, et renoncer à notre engagement électoral de maintenir le compte de taxes à un niveau compétitif.

Mais ça n'a jamais été dans notre philosophie de gestion, et ça ne le sera jamais.

Fidèles à notre vision, qui s'appuie sur une saine gestion des deniers publics, nous avons plutôt opté pour la rigueur, de même que pour la révision de certaines dépenses et investissements. Il n'y pas une seule pierre qui n'a pas été retournée dans le seul objectif de protéger la capacité de payer des citoyennes et des citoyens, l'un des 7 axes de notre programme électoral.

Le résultat de notre travail, et celui de notre équipe de gestionnaires dont plusieurs sont parmi nous aujourd'hui, c'est le dépôt d'un budget équilibré, dont les dépenses croissent d'à peine 1,19 % par rapport à celles de 2013 pour atteindre 128,4 millions \$.

Une fois de plus, nous respectons notre engagement de maintenir un contrôle serré sur les dépenses.

De fait, la Ville de Repentigny, et assurément un très grand nombre de ses consoeurs, pourraient inspirer nos gouvernements qui tentent de renouer avec l'équilibre budgétaire.

En lieu et place de transferts de responsabilités ou de coupures de revenus qui occasionnent d'importants manques à gagner, le monde municipal souhaiterait une main tendue du gouvernement pour un nouveau pacte.

Quand une Ville comme Repentigny doit composer avec un **manque à gagner de près de 2,5 millions \$**, conséquence de mesures budgétaires gouvernementales, elle consacre d'énormes énergies pour protéger ses citoyennes et citoyens, énergies qui seraient plus utiles si elles étaient détournées vers la croissance économique et l'amélioration continue des services.

C'est d'ailleurs ce à quoi nous nous sommes engagés lors de la dernière campagne électorale : agir de manière **fiable et responsable**, afin de créer de la richesse et des emplois, tout en bonifiant une offre de services déjà bien garni.

Ces enjeux budgétaires locaux et provinciaux vont continuer à retenir l'attention de celle qui vous parle en 2014, et ce, quel que soit le forum : à la Ville de Repentigny; à la MRC de L'Assomption à titre de préfète; à la Communauté métropolitaine de Montréal à titre de membre du conseil; ou à l'Union des municipalités du Québec à titre de membre du conseil d'administration.

De même, qu'il s'agisse des caisses de retraite des employés municipaux, du développement économique, de la relève, de la qualité des infrastructures ou de la recherche de nouvelles sources de revenus, le monde municipal est en pleine ébullition et nous devons, cela incluant tant les élus municipaux que le gouvernement du Québec, procéder à une véritable réforme comme nous le proposons à l'UMQ à travers notre *Livre blanc sur l'avenir des municipalités*.

[pause]

Les priorités 2014

Le contexte budgétaire repentinois étant bien établi, je vous présente à l'instant les faits saillants de nos priorités d'investissement en 2014.

Ce qui a guidé notre administration tout au long du processus, c'est la vision que nous avons présentée aux électrices et aux électeurs, avec un appui sans équivoque, dois-je le rappeler.

Nous nous sommes engagés à favoriser l'approche citoyenne dans la réalisation de projets ayant une incidence sur la qualité de vie des familles, des jeunes et des aînés.

Nos 7 grands axes tendent tous vers cette vision.

Ainsi, en 2014, nous poursuivons le développement de l'Espace culturel qui a déjà reçu l'appui de 13 300 pétitionnaires et celui de notre communauté qui a versé 1,8 million \$ dans le cadre d'une campagne de souscription populaire.

C'est aussi un projet qui, en plus de favoriser notre épanouissement culturel, suscitera une 2e phase d'engouement se traduisant par de nouveaux investissements privés d'environ 40 M\$ et la création de nouveaux emplois.

L'une des pièces maîtresses de l'Espace culturel, le Centre d'art et de création artistique, sera mise en chantier au cours des prochains mois, entre autres grâce à l'appui du gouvernement fédéral à hauteur de 500 000 \$ et l'appui de la CRÉ de Lanaudière d'un montant de 100 000\$.

Toujours dans le secteur culturel, c'est au cours des prochains mois que sera mise en service les bornes d'auto prêt à la bibliothèque Edmond-Archambault, ce qui permettra d'accélérer le prêt de livres et de documents, mais surtout de libérer des employés pour améliorer les services personnalisés aux usagers.

Nous élargirons également l'accès gratuit à internet sans fil dans les parcs et les édifices de la Ville, un service déjà offert à quelques endroits, notamment, ici même à l'hôtel de ville. C'est une mesure qui saura plaire à toutes celles et ceux munis de ces petits appareils qui ont intégré notre quotidien, comme les téléphones intelligents et les tablettes électroniques.

En matière d'infrastructures, nous poursuivrons la réfection de la rue Notre-Dame, un projet de qualité qui fait la fierté de tous les résidents de Repentigny.

Nous entendons continuer à mettre de la pression sur les autorités gouvernementales afin de pouvoir réaliser l'élargissement du pont Rivest. Nous continuons notre planification pour être prêt à réaliser ce projet lorsque le gouvernement sera au rendez-vous.

C'est également en 2014 que se conclura l'élaboration de la Politique de foresterie urbaine, qui reconnaîtra les arbres et les milieux naturels en soutien et en symbiose avec l'ensemble de nos politiques publiques déjà adoptées. Elle permettra de percevoir l'arbre comme un outil commun à ces politiques et de mettre en place un processus de conservation et d'optimisation de la ressource arboricole.

Cette année marquera la mise à jour de la Politique Famille-Aînées qui interpellera tous les services de la Ville, afin de mieux servir les citoyens où ils se trouvent sur le territoire de Repentigny.

Deux autres projets prioritaires seront réalisés ou entrepris en 2014 pour favoriser la qualité de notre environnement et protéger les ressources. Il s'agit d'abord du déploiement d'un programme d'économie d'eau potable. Même si l'eau est tarifée à la consommation, cette nouvelle initiative sera celle d'une administration responsable et sensible quant à la préservation de cette ressource indispensable.

L'autre priorité sera la mise à jour de notre Politique environnementale. Adopté en 2004, ce document phare qui a fait école auprès de plusieurs municipalités du Québec exigera, 10 ans après son adoption, une révision qui nous permettra de l'adapter à la réalité d'aujourd'hui, en constante évolution.

En matière de transport, on se souviendra que nous nous sommes engagés à améliorer les déplacements urbains. En 2014, nous aménagerons une voie réservée au transport collectif sur la rue Notre-Dame Ouest en direction de Montréal en continuité avec celle sur le territoire de l'île de Montréal.

Il est également prévu, en 2014, que soit inauguré le Train de l'Est et la gare de Repentigny. Ce nouveau service favorisera, comme la voie réservée sur Notre-Dame, la fluidité des déplacements. Comme je l'ai mentionné au cours des derniers mois, nous continuons d'exiger de l'Agence métropolitaine de transport le respect de son propre échéancier qui prévoyait la mise en service du train de banlieue au cours du printemps.

De notre côté, en collaboration avec le Réseau de transport collectif régional de la MRC de L'Assomption, nous nous assurerons du rabattement de circuits d'autobus vers la nouvelle gare du train. Aussi, les accès routiers seront aménagés en conséquence dans ce nouveau pôle dont le développement périphérique priorisera le transport actif.

Parlant de développement, notre administration procédera à une analyse exhaustive du potentiel de redéploiement et de densification du territoire, et ce, dans un contexte où nous affichons complet en matière de disponibilité de terrains. Cela nous permettra de tendre vers cet engagement électoral de consolider notre positionnement de moteur économique métropolitain.

Enfin, comme je l'annonçais à cette même tribune le mois dernier, nous construirons 6 nouveaux terrains de tennis en terre battue au parc Maurice-Richard, ainsi qu'un chalet de service qui servira de point central pour tout le parc Maurice-Richard, notamment avec l'appui financier du gouvernement du Québec.

[pause]

Programme d'investissements

Même si le Programme triennal d'immobilisations est désormais connu sous la nouvelle appellation de Programme d'investissements, cet outil demeure un tableau de bord très utile pour les gestionnaires municipaux, en plus de permettre aux citoyennes et citoyens de voir ce que priorisera leur administration au cours des trois prochaines années.

Mais je m'attarderai cet après-midi à l'année qui vient, car ce programme n'est pas immuable, il peut changer annuellement en fonction d'un contexte en constante évolution; c'est le propre d'une municipalité, un véritable organisme vivant.

Il va également de soi que, pour tous ces projets que je m'apprête à vous présenter, nous ferons preuve d'un opportunisme de bon aloi en nous assurant de recevoir notre part d'aide financière gouvernementale.

Ce sont 42,5 M\$ qui seront investis en 2014 dans différents projets ayant un impact sur la qualité de vie des Repentignoises et des Repentignois. De cette somme, il faut retrancher 22,4 M\$ en subventions et autres contributions qui ramènent la contribution financière de la Ville à 20,1 M\$ en 2014.

Ainsi, en matière d'infrastructures, nous respecterons notre engagement de poursuivre la rénovation et l'aménagement des infrastructures, notamment en reconduisant le programme d'investissements des infrastructures routières, des égouts et de l'aqueduc. Un grand nombre de ces travaux feront l'objet d'une aide financière à l'intérieur du Programme d'infrastructures Québec-municipalités (le PIQM).

C'est donc dire que l'amélioration de la chaussée, des trottoirs et des infrastructures d'aqueduc et d'égout, un peu partout sur le territoire, continuera d'être une priorité en 2014.

J'ai mentionné un peu plus tôt la nouvelle voie réservée sur la rue Notre-Dame dans sa portion Ouest, un chantier englobé dans un vaste projet de revitalisation du secteur.

L'émissaire de l'île Lebel sera également déplacé grâce à une subvention du gouvernement du Québec et de la Communauté métropolitaine de Montréal dans le cadre de la Trame verte et bleue du Grand Montréal, permettant la remise dans son état naturel du chenal de l'île Lebel.

C'est également en 2014 que pourra s'amorcer, si le ministère des Transports est au rendez-vous, un projet pilote sur des mesures de mitigation du bruit autoroutier. Comme je l'ai mentionné il y a quelques mois, c'est un projet qui devra s'intégrer harmonieusement à son lieu d'implantation, tout en s'assurant de favoriser la quiétude des résidentes et des résidents.

Au cours des derniers exercices financiers, nous avons constamment priorisé la qualité de nos infrastructures de purification de l'eau potable et de traitement des eaux usées. Ce travail de longue haleine se poursuivra l'an prochain, alors que nous investirons, à nouveau, des sommes provenant de notre enveloppe du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2017 (TECQ). C'est donc dire que la station de purification de l'eau, la station de traitement des eaux usées et les étangs aérés continueront d'être l'objet de travaux d'amélioration.

Enfin, en plus de la conclusion de l'aménagement du parc Maurice-Richard, incluant un nouveau chalet de parc, nous maintiendrons les investissements en lien avec le Plan directeur des parcs et des espaces verts, afin qu'ils répondent plus que jamais aux besoins des clientèles qu'ils desservent.

[pause]

Les revenus

Alors que le budget augmentera d'à peine 1,19 % et qu'en plus de la croissance des salaires le gouvernement du Québec impose des charges supplémentaires de 2,5 millions \$, nous pouvons dire mission accomplie.

L'ensemble des projets et des investissements que je vous ai présentés reposera, une fois de plus, sur une structure d'imposition foncière respectueuse et compétitive.

Les taux de taxes foncières générales pour les immeubles résidentiels atteindront 0,7094 \$ par 100 \$ d'évaluation, 1,9314 \$ pour les immeubles non résidentiels et 1,9469 \$ pour les immeubles industriels.

De plus, je suis heureuse de vous annoncer le gel de différentes tarifications pour

- la consommation de l'eau potable;
- l'entretien des infrastructures;
- la gestion des matières résiduelles;
- l'assainissement des eaux usées;
- et la mise à niveau de la station de purification de l'eau.

Scénario identique pour la taxe sur le transport collectif et celle qui représente notre quote-part à verser à la MRC de l'Assomption.

C'est également avec plaisir que j'annonce, aux propriétaires âgés de 65 ans et plus, la reconduction du remboursement de la tarification d'eau à la consommation, une mesure d'atténuation fiscale mise en place en 2008 dans le cadre de la Politique de la famille et des aînés.

[pause]

Concrètement, le portrait du compte de taxes repentinois en 2014 respectera la capacité de payer des citoyennes et des citoyens, et protégera leur pouvoir d'achat.

Comme nous le faisons annuellement, notre Service des finances a réalisé des analyses quant aux impacts de ces mesures d'imposition foncière et sur la compétitivité du compte de taxes.

Ses conclusions parlent d'elles-mêmes. En effet, 66 % des contribuables de la catégorie résidentielle verront leur compte de taxes augmenter d'à peine 57,59 \$ en 2014, alors que 15,70 % subiront une hausse variant entre 60 \$ et 69 \$.

De plus, le caractère concurrentiel du compte de taxes repentinois demeurera une réalité. En le comparant à celui des villes de la Couronne Nord ayant plus de 25 000 habitants, Repentigny figure en milieu de peloton.

J'ajouterais à ces constats fort instructifs de notre équipe des finances qu'il faut impérativement lier ce que les citoyennes et citoyens doivent verser en taxes municipales au panier de services et aux infrastructures auxquels ils ont accès.

À cet égard, nous ne souffrons d'aucune comparaison : avec le vaste programme d'investissements et d'amélioration des services que j'ai présenté cet après-midi, les Repentignoises et les Repentignois en auront plus que jamais pour leur argent en 2014 !

[pause]

Conclusion

En fait, plusieurs de nos réalisations ont pu être concrétisées parce que nous comptons non seulement sur des gestionnaires fiables et responsables, mais aussi sur des employés municipaux dévoués et consciencieux.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous rappeler les différentes marques de distinction dont ont été certains d'entre eux :

- M. Jonaïk Simard-Harvey, policier, a reçu la Croix de bravoure de la reconnaissance policière du Mérite civique. Son collègue, M. Bertrand Éthier, a quant à lui reçu la Médaille pour action méritoire.
- L'équipe de nos deux bibliothèques ont remporté un prix du Carrefour action municipale et famille pour le programme d'aide à la réussite scolaire Le Fouineur.
- La section parcs et espaces verts du Service des travaux publics a remporté le prix Design aux Mosaïcultures internationales de Montréal, en plus d'obtenir, pour la Ville de Repentigny, la certification 4 fleurons par les Fleurons du Québec pour l'embellissement de nos milieux de vie.
- Le directeur adjoint eaux et assainissement, M. Antoine Laporte, a reçu la distinction William D. Hatfield par le Réseau Environnement pour ses performances dans l'exploitation d'installations de traitement des eaux usées.

- Mme Bernice Stafford, pompière au Service des incendies, s'est distinguée aux Jeux mondiaux des policiers et des pompiers à Belfast en remportant deux médailles d'or aux épreuves de force.

- Soulignons également que notre Service des communications était parmi les finalistes au printemps dernier dans le cadre du Gala de la Plume d'or de l'Association des communicateurs municipaux du Québec pour notre nouveau site Internet.

- Enfin, parce que notre Politique de sécurité urbaine fait école, elle se démarque à nouveau parmi les finalistes du prix Leadership de l'Institut d'administration publique du Canada. Les gagnants seront annoncés en février prochain.

[pause]

Avant de vous laisser pour un congé bien mérité il va sans dire, je voudrais rendre hommage à notre équipe de gestionnaires qui nous a épaulés avec professionnalisme au cours des dernières semaines.

Je tiens à remercier notre directeur général, M. David Legault, notre directeur général adjoint, M. Dominique Longpré, et notre directrice du Service des finances, Mme Diane Pelchat, de même que l'ensemble de nos directeurs de service, dont plusieurs sont avec nous cet après-midi.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas remercier les membres de mon équipe du conseil municipal, dont certains vivaient le baptême budgétaire ! Je remercie les membres de la Commission administrative de la Ville de Repentigny, en l'occurrence mesdames Cécile Hénault, Francine Payer, Denyse Peltier et Martine Gendron, de même que messieurs Georges Robinson, André Cyr, Raymond Hénault, Sylvain Benoît, Normand Venne, Éric Chartré et Normand Urbain.

Mesdames et Messieurs, nous vous offrons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Que cette période des Fêtes soit des plus épanouissantes auprès de celles et de ceux qui vous sont chers.

Merci de votre attention.
